

Séance publique du 15 novembre 2004

Délibération n° 2004-2301

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Rapport des délégataires de service public - Exercice 2003 - Activité d'exploitation d'une unité de production d'eau potable en secours déléguée à la société CGE par concession**

service : Direction générale - Mission d'audit et de contrôle de gestion - Contrôle des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 octobre 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales précise les modalités de rendu compte des rapports des délégataires disposant que ces rapports sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Le rapport du délégataire comprend les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service. Le rapport est assorti d'une annexe permettant d'apprécier les conditions d'exécution du service au cours de l'exercice.

De plus, depuis la loi démocratie et proximité du 27 février 2002, l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales précise le rôle de la commission consultative des services publics locaux pour l'examen de ces rapports.

L'activité d'exploitation d'une usine de production d'eau potable en secours a été confiée, à compter du 1er juillet 1989 à la Compagnie générale des eaux (CGE), par un contrat de délégation de service public en date du 14 janvier 1985 pour une durée de trente ans.

Le rapport du délégataire présenté au Conseil contient les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la délégation de service public ainsi qu'un bilan d'activités au titre de l'exercice 2003.

Il a été soumis, pour avis, à la séance plénière de la commission consultative des services publics locaux du 4 novembre 2004 et il appartient donc au conseil de Communauté de l'examiner pour en prendre acte.

Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétrospectif sur deux exercices, les principaux indicateurs d'activités et financiers de l'année 2003.

Libellé		2001	2002	2003	Variation 2002-2003
indicateurs d'activités	volume produit (en milliers de mètres cube)	738 km3	1 471 km3	390 km3	- 73 %
indicateurs financiers	chiffre d'affaires	8 164 k€	8 587 k€	6 882 k€	- 20 %
	charges d'exploitation	7 676 k€	8 037 k€	7 222 k€	- 10 %
	résultat	488 k€	550 k€	- 340 k€	- 162 %

L'année 2003 se caractérise par une forte baisse de l'activité liée à un arrêt prolongé de l'usine (rénovation du système de contrôle-commande) ;

Vu ledit dossier ;

Vu les articles L 1 411-3 et L 1413-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la convention de délégation de service public passée avec la Compagnie générale des eaux ;

Vu sa délibération n° 2002-0871 en date du 4 novembre 2002 ;

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux en date du 4 novembre 2004 ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

Prend acte du rapport 2003 produit par la société CGE au titre du contrat de délégation de service public d'une unité de production d'eau potable en secours déléguée par voie de concession.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,